

## Compte-rendu Séance du Conseil Municipal des Jeunes Citoyens

Samedi 17 décembre 2023

### Élus jeunes

Excusés : Eva GROS, Olivia GUILLOUZO

### Élus adultes

Présents : Armelle NICOLAS, Bertrand LE RAY, Marianne LE BOURLIGU, Davy CATHERINE, Christophe BENOIT

Excusés : /

La séance est ouverte à 10h30, sous la présidence d'Armelle NICOLAS, Maire.

### 1. Introduction de Mme le Maire

Chers enfants, citoyens et élus de la République,  
Chers jeune collègues,

Je suis fière de vous accueillir, dans notre Mairie, cette maison commune à toutes et à tous.

Je dois vous dire que, dans la vie d'un élu local, il est des moments très intenses à vivre et je suis heureuse de pouvoir partager aujourd'hui ce moment avec vous, qui avez décidé de vous engager au service de la collectivité.

Je souhaite donc vous présenter mes sincères et chaleureuses félicitations à toutes et à tous ici présents qui avez été élus dans le cadre de la démocratie.

La bonne organisation de ces élections est le résultat de votre implication personnelle mais aussi de la participation de vos professeurs et directeurs d'école que je tiens à remercier. Je remercie aussi les élus et agents de la collectivité qui s'y sont investis.

Aujourd'hui, vous êtes des conseillers municipaux enfants et vous représentez les écoliers de la commune, vous êtes leurs porte-paroles.

Être élu au Conseil Municipal des Jeunes Citoyens, c'est apprendre à servir sa commune. Cela signifie que vous allez penser et imaginer des projets pour améliorer la vie quotidienne de vos concitoyens. C'est là une joie et une fierté de se dire que grâce à votre engagement, à vos idées, vous allez rendre « la vie meilleure ».

Mais, c'est aussi une grande responsabilité, cela suppose :

- Du temps : être assidu aux commissions et aux séances plénières tout au long de votre mandat.
- De la patience : les réunions doivent se passer dans le respect de tous et de chacun. Chaque conseiller devra écouter et respecter la parole de l'autre, ses différences, ses idées, puis défendre ses propositions.
- De la réflexion : s'exprimer et donner votre avis sur des projets.
- Une attitude citoyenne et responsable.
- Un esprit d'équipe : apporter son soutien à la réussite de l'action collective.

Le Conseil Municipal des Jeunes Citoyens est un sujet qui me tient à cœur. Il est important en effet que chacune et chacun ait conscience de faire partie d'un ensemble, qu'on appelle une collectivité, dans laquelle chacun à sa place, sans exclusion.

*Le combat pour la liberté est encore d'actualité. Pour l'égalité et la fraternité aussi. Ces trois termes inscrits sur le fronton de nos Mairies.*

*Alors, bienvenue chers collègues à nos côtés, dans cette formidable aventure. Je compte sur vous.*

## 2. Proclamation des résultats

Bertrand LE RAY donne lecture des résultats des élections, qui se sont déroulées du lundi 5 au vendredi 9 décembre 2022.

### PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Ont été élus :

- **À l'école La Châtaigneraie :**
  - Maïlys Daniel, avec 24 voix ;
  - Loane André, avec 23 voix ;
  - Erika Uzel, avec 19 voix.
  
- **À l'école Jules Ferry :**
  - Clémence Debon, avec 23 voix ;
  - Aëla Garé, avec 15 voix ;
  - Martin Rousseau, avec 12 voix ;
  - Nolan Ruyet, avec 12 voix.
  
- **À l'école de Kerglaw :**
  - Louise Le Moal, avec 25 voix ;
  - Myla Portanguen, avec 24 voix ;
  - Charlie Penverne, avec 19 voix ;
  - Paul Le Diodic-Le Sourd, avec 17 voix.
  
- **À l'école Notre-Dame de Lourdes :**
  - Tino Le Bouard, avec 17 voix ;
  - Lylou Le Bourhis, avec 20 voix ;
  - Eva Gros, avec 20 voix ;
  - Maëlyne Roux, avec 13 voix.
  
- **À l'école La Forgerine :**
  - Olivia Guillouzo, avec 49 voix ;
  - Chloé Kerhouant, avec 44 voix ;
  - Maïwenn Devernay, avec 37 voix ;
  - Samuel Le Corvec, avec 35 voix ;
  - Aloïs Le Plomb, avec 32 voix ;
  - Liam Cuvilly, avec 32 voix ;
  - Erin Hervo, avec 30 voix ;
  - Youenn Boucher, avec 26 voix ;
  - Noa Le Seyec, avec 26 voix.
  
- **À l'école Notre-Dame de Lochrist :**
  - Lino Cuvilly, avec 28 voix ;
  - Owen Pedrot, avec 28 voix ;
  - Clémence Guelzec, avec 26 voix ;
  - Nathan Le Coguic, avec 26 voix ;
  - Lily Rose Auzou, avec 21 voix.

## 3. Installation des jeunes conseillers

Il est procédé à l'appel nominatif des jeunes conseillers, qui reçoivent chacun leur écharpe tricolore officielle. Ils reçoivent également la mallette et le livret d'accueil des jeunes élus.

#### 4. Point sur l'agenda des jeunes élus

Une invitation est remise à chaque jeune élu pour la cérémonie des Vœux du Maire, qui se déroulera le mardi 10 janvier 2023, à 19h, au Théâtre du Blavet.

Le déroulé de la soirée est le suivant : film sur Inzinzac-Lochrist, lecture d'un texte par les jeunes élus, discours de Mme le Maire.

Madame le Maire présente le texte, et demande si des jeunes élus souhaitent participer à la lecture. Sont volontaires : Aloïs, Youenn, Erin, Clémence G, Liam et Noa.

#### 5. Photos individuelles et de groupe

Il est procédé aux photos individuelles des jeunes élus et à la photo de groupe du mandat. Un document avec les élus sera transmis à chaque établissement scolaire.

#### 6. Questions diverses

*Bertrand LE RAY donne les dates des cérémonies (19 mars, 8 mai, 1<sup>er</sup> novembre et 11 novembre). Madame le Maire précise qu'il est important que les jeunes élus soient présents, c'est notre histoire, il est important de participer à ces temps de commémorations.*

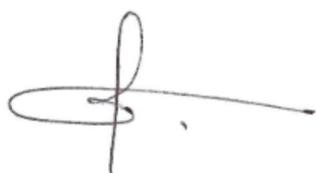
*Liam CUVILLY demande s'il est obligatoire de porter l'écharpe tricolore pendant les réunions.*

*Bertrand LE RAY répond que le port de l'écharpe tricolore est obligatoire pendant les cérémonies officielles (cérémonies militaires, inaugurations, vœux...), ce n'est pas obligatoire en revanche pour les réunions. Ce sera précisé à chaque fois avec les convocations ou invitations.*

*Bertrand LE RAY indique que la prochaine réunion du CMJC aura pour objet l'étude des projets des jeunes élus, et la création des commissions de travail en fonction de ces projets.*

La séance est close à 12h00.

Marianne LE BOURLIGU



Bertrand LE RAY



Davy CATHERINE

